



CODIR du 1 er juin 2017

Présents :

Jean- Christophe Dubois	Sonia Barthelet
Christophe Bolliger	Philippe Barthelet
Joël Civadier	Thierry Muller
Dominique Lachgar	Christian Jouin
Jean-Luc Maroyer	Angélique Gaumont
Demonchaud Isabelle	

Excusé :

Michel Bourdeau

Début de la séance à 20h48

Local garage

Attente du déménagement du comité des fêtes. Jean-Christophe Dubois va rappeler Patrick Bourgoïn.

GESMA

Affiliée FFESSM 02 16 007

Association loi 1901 - n°siret : 485 166 656 00010 ape 926C

Adresse postale : chez M. Jean-Christophe Dubois 126 rue de l'épineuil 16710 Saint-Yrieix
Siège social : 64 rue Montauzier 16000 Angoulême



Fête des clubs

Joël Civadier représentera le club du GESMA à la dernière réunion préparatoire avant le jour J, le 10 juin.

Natation synchronisée

Isabelle Demonchaud et Christian Drochon feront les photos et vidéos du gala.

Créneaux Nautilus

Dernière séance de la saison le 16 juin 2017.

Entrée et sorties du bureau

Joël Civadier, Angélique Gaumont et Isabelle Demonchaud sont sortant et ne se représentent pas. Avis aux amateurs pour la saison prochaine.

Ancien Leclerc

Grace à des contacts de Thierry Muller, il va être possible de récupérer des rayonnages professionnels (très solides) dans l'ancien magasin Leclerc de Lunesse. Ces étagères serviront à réaménager le local de Montauzier à la rentrée.

Top star

La facture des différents vêtements et réparations a été réglée.

Repas annuel

Il aura lieu le vendredi 09 juin 2017 au plan d'eau.

Pour l'année prochaine, le bureau envisage plutôt un genre de « bouf plouf ». Chacun apporterait son pique-nique. Le club fournirait les boissons.

Adhésions

Pas de changement, nous restons à 157 adhésions.



GESMA

Affiliée FFESSM 02 16 007

Association loi 1901 - n°siret : 485 166 656 00010 ape 926C

Adresse postale : chez M. Jean-Christophe Dubois 126 rue de l'épineuil 16710 Saint-Yrieix

Siège social : 64 rue Montauzier 16000 Angoulême



Enregistrement des blocs

1/3 des bouteilles sont saisies. Christian Jouin poursuit les enregistrements.

Formations

Jean-Christophe Dubois souhaite que les responsables des formations fassent un tableau Excel pour ventiler les différents postes afin de détailler les sorties des différentes formations (hébergement, plongée, accompagnant, etc...).

Formation Nitrox

Attente du passage du niveau 2 (origine Padi) de Romuald Gabard pour lui valider le Nitrox.

Formation UC10

Il resterait à faire 4 plongées en milieu naturel pour valider l'enseignement à 20 mètres. Coût de la formation 510 euros (3 N4).

VAE Claude Pelletier

Pas de nouvelles.

Apnée

Une sortie est prévue dans l'île d'Oléron les 3 et 4 juin pour effectuer les exercices pratiques des futurs A3.

Palmathlon Jean-Claude Julien 2018

Joël Civadier envoie la demande au SMAPE pour recevoir une convention d'utilisation de l'étang de Saint-Yrieix. Prévu mi-juin 2018.

Site du Gesma

Pas de soucis si les différentes commissions continuent de fournir photos et infos. Isabelle Demonchaud continue d'alimenter le site.

GESMA

Affiliée FFESSM 02 16 007

Association loi 1901 - n°siret : 485 166 656 00010 ape 926C

Adresse postale : chez M. Jean-Christophe Dubois 126 rue de l'épineuil 16710 Saint-Yrieix

Siège social : 64 rue Montauzier 16000 Angoulême



Eté actif

Il manque des encadrants. Christian Jouin envoie un mail de rappel.

Des diplômes sont à disposition au club.

Article Charente Libre

Christian Jouin va envoyer un article sur les sorties niveaux 1,2 et 3.

Nettoyage fosse

Enfin ça fonctionne, Jean-Luc Maroyer gère. Une minuterie pour déclencher la pompe va être installée.

Point financier

Toujours dans le respect du prévisionnel. La subvention de la ville d'Angoulême est de 500 euros.

Caméra Go Pro

Jean-Christophe Dubois va faire un rappel par mail à Pascal Giraud.

Prochain Codir le 5 juillet 2018

Fin de séance à 22h46

GESMA

Affiliée FFESSM 02 16 007

Association loi 1901 - n°siret : 485 166 656 00010 ape 926C

Adresse postale : chez M. Jean-Christophe Dubois 126 rue de l'épineuil 16710 Saint-Yrieix

Siège social : 64 rue Montauzier 16000 Angoulême